



République d'Haïti
Republik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILT
RESOUS NATIRÈL
A DEVLOPMAN RIRAL

DIRECTION DE LA QUARANTAINE ET DU CONTRÔLE SANITAIRE

DES PRODUITS AGRICOLES ET DE LA PÊCHE

Claircine 20, Rue Shabaco/ Téléphone : 281 3317

No : DQCSPAP/P.S/P.I/ _____

Claircine, le _____ 2014

PERMIS SANITAIRE A L'IMPORTATION DE PRODUITS/PORC

La présente est pour autoriser :

Sollicitant : _____

Adresse complète : _____

A importer de (Fournisseur) : _____

Adresse complète: _____

No.: _____

Les PRODUITS ANIMAUX / VIANDES / LAILLES répondant aux caractéristiques suivantes :

	PRODUITS	QUANTITES
1)		
2)		
3)		
4)		
5)		

TOTAL PRODUITS ANIMAUX / PORC _____

Ces produits animaux / porcins seront être accompagnés d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que :

1. le pays d'origine est indemne de FIÈVRE APHTHEUSE, de PESTE PORCINE AFRICAINE, de PESTE PORCINE CLASSIQUE, d'ENCEPHALOMYELITIS SÉRIEUSE (MALADIE DE TESCHERIN), de STOMATITE VÉSICULEUSE, de MALADIE VÉSICULEUSE DU PORC.
2. ces produits proviennent d'animaux inspectés avant et après l'abattage et reconnus indemnes de maladies infectieuses ou contagieuses.
3. ils ont été travaillés et emballés dans des installations officiellement agréées pour l'exportation.

Le présent Permis d'Importation n'exclut pas les procédures en usage au Ministère du Commerce en matière d'importation de produits comestibles et est valable jusqu'au _____ 2014 et pour la quantité ci-dessus indiquée.

Dr Jh- Jolivert TOUSSAINT, DMV-Agr
Directeur de la DQCSPAP

/mja.